

III.

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1903.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1903	
s'élève à. fr.	5,250,980 »
Les crédits alloués pour 1902 montent à	5,244,679 34
Soit une augmentation de fr.	6,300 66

qui résulte des deux modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation de la Chambre des Représentants. fr.	6,600 66
2° Diminution de la dotation de la Cour des Comptes. . .	300 »

Cette dernière différence affecte uniquement le crédit de l'article 5 (*Traitements des membres de la Cour*); la réduction de l'un des traitements de conseiller, résultant de l'admission à la retraite d'un membre de la Cour, est partiellement compensée par l'application à un autre traitement de l'augmentation prévue à l'article 1^{er} de la loi du 31 décembre 1900.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,**

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1903 est fixé à la somme de cinq millions deux cent cinquante mille neuf cent quatre-vingts francs (5,250,980 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bagnères-de-Luchon, le 15 octobre 1902.

LEOPOLD II,**KONING DER BELGEN,**

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën, voor het dienstjaar 1903, is vastgesteld op de som van vijf millioen twee honderd vijftig duizend negen honderd tachtig frank (5,250,980 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Bagnères-de-Luchon, den 15^e October 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1903.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,500,000 »	3,500,000 »
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre	200,000 »	
CHAPITRE II.			
3	Sénat	235,000 »	235,000 »
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	1,142,680 »	1,142,680 »
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
5	Traitements des membres de la Cour	77,400 »	373,500 »
6	— du personnel des bureaux	264,600 »	
7	Matériel et dépenses diverses	25,000 »	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,200 »	
9	Allocation de secours, à raison de leur position malheureuse, à d'anciens employés et gens de service qui n'ont pas droit à une pension, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens.	1,600 »	
10	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	3,500 »	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS fr.			5,250,980 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1903.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK I.			
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 25 December 1865)	5,500,000 °	5,500,000 °
2	Dotatie van Z. K. H. den Graaf van Vlaanderen.	200,000 °	
HOOFDSTUK II.			
3	Senaat	235,000 °	235,000 °
HOOFDSTUK III.			
4	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,142,680 °	1,142,680 °
HOOFDSTUK IV.			
REKENHOF.			
5	Jaarwedden der leden van het Hof.	77,400 °	575,500 °
6	Jaarwedden van het personeel der bureelen	264,600 °	
7	Materieel en verscheidene uitgaven.	25,000 °	
8	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	1,200 °	
9	Verleening van hulp gelden, wegens hunnen erbarmelijken toestand, aan gewezen beambten en dierslieden, die geen recht op pensioen hebben, aan hunne weduwen of aan hunne familieleden wier steun zij waren	1,600 °	3,500 °
10	Tijdelijke jaarwedden van beschikbaarheid der ambtenaars, beambten en bedienden. .	3,500 °	
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN fr.			5,250,980 °

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 15^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
P. DE SMET DE NAEYER.

(6)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1903.

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).
2	•	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er} fr.
CHAPITRE II.		
3	•	Sénat.
CHAPITRE III.		
4	•	Chambre des Représentants.
CHAPITRE IV.		
COUR DES COMPTES.		
MEMBRES DE LA COUR.		
5	a.	Traitement du président
	b.	— des conseillers
	c.	— du greffier
		TOTAUX
PERSONNEL DES BUREAUX.		
6	•	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.		
7	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, etc
PENSIONS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
8	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>).
9	•	Allocation de secours, à raison de leur position malheureuse, à d'anciens employés et gens de service qui n'ont pas droit à une pension, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens
10	•	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
5,500,000	5,500,000	"	"	5,500,000	5,500,000	"
200,000	200,000	"	"	200,000	200,000	"
5,500,000	5,500,000	"	"	5,500,000	5,500,000	"
235,000	235,000	"	"	210,000	198,325 70	
1,142,680	1,136,079 34	6,600 66	"	1,023,140	1,035,102 24	
77,400	77,700	"	300	77,100	77,100	"
264,600	264,600	"	"	239,000	233,000	"
25,000	25,000	"	"	25,000	22,541 16	
1,200	1,200	"	"	1,200	461 07	
1,000	1,000	"	"	1,000	625 75	
3,500	3,500	"	"	3,500	5,125	"
573,300	573,600	"	300	548,000	537,451 58	
DIMINUTION fr		300				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre. II. Sénat III. Chambre des Représentants IV Cour des Comptes TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	.	.	3,500,000	3,500,000	
235,000	235,000	.	.	210,000	108,325 70	
1,142,680	1,136,079 34	6,600 66	.	1,023,140	1,035,102 24	
373,300	373,600	.	300	348,000	337,451 58	
5,250,980	5,244,679 34	6,600 66	300	5,081,140	5,070,879 52	
AUGMENTATION. . fr.		6,500 66				

(12)